

MOTION

In Committee

PROPOSED AMENDMENT TO BILL 16

THE STATUTORY HOLIDAYS ACT
(VARIOUS ACTS AMENDED)

Moved by the Honourable Ms. Allan

THAT Clause 1 of the Bill be amended by replacing the proposed clause (a.1) with the following:

(a.1) Louis Riel Day (the third Monday in February);

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT PROPOSÉ
AU PROJET DE LOI 16

LOI SUR LES JOURS FÉRIÉS
(MODIFICATION DE DIVERSES
DISPOSITIONS LÉGISLATIVES)

Motion de M^{me} la ministre Allan

Il est proposé que l'article 1 du projet de loi soit amendé par substitution, à l'alinéa a.1), de ce qui suit :

a.1) le jour de Louis Riel (le troisième lundi de février);

MOTION

In Committee

PROPOSED AMENDMENT TO BILL 16

THE STATUTORY HOLIDAYS ACT
(VARIOUS ACTS AMENDED)

Moved by the Honourable Ms. Allan

THAT the proposed item 2.1, as set out in Clause 2 of the Bill, be amended by striking out everything after "February," and substituting "to be known as "Louis Riel Day"".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT PROPOSÉ
AU PROJET DE LOI 16

LOI SUR LES JOURS FÉRIÉS
(MODIFICATION DE DIVERSES
DISPOSITIONS LÉGISLATIVES)

Motion de M^{me} la ministre Allan

Il est proposé que le point 2.1 figurant à l'article 2 du projet de loi soit amendé par substitution, au passage qui suit « de février, », de « appelé « jour de Louis Riel ». ».

MOTION

In Committee

PROPOSED AMENDMENT TO BILL 16

THE STATUTORY HOLIDAYS ACT
(VARIOUS ACTS AMENDED)

Moved by the Honourable Ms. Allan

THAT Clause 3 of the Bill be amended by striking out "the third Monday in February," and substituting "Louis Riel Day (the third Monday in February),".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT PROPOSÉ
AU PROJET DE LOI 16

LOI SUR LES JOURS FÉRIÉS
(MODIFICATION DE DIVERSES
DISPOSITIONS LÉGISLATIVES)

Motion de M^{me} la ministre Allan

Il est proposé que l'article 3 du projet de loi soit amendé par substitution, à « le troisième lundi de février, », de « le jour de Louis Riel (le troisième lundi de février), ».